

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 17 mars 2023 – 9h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prises en considération

- 2.1. de la proposition de décret visant à modifier le décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé afin de leur permettre de fournir les médicaments nécessaires à leur mission de réduction des risques, déposée par Mme Zoé Genot, M. Julien Uyttendaele, Mme Nicole Nketo Bomele, M. Ahmed Mouhssin et Mme Farida Tahar
doc. 109 (2022-2023) n° 1

3. Examen des projets et des propositions

- 3.1. projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 30 novembre 2022 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune visant à instaurer un mécanisme de filtrage des investissements directs étrangers, signé à Bruxelles le 30 novembre 2022
doc. 108 (2022-2023) n° 1 et doc. 108 (2022-2023) n° 2

- Rapporteur : M. Hasan Koyuncu
- Discussion générale
- Discussion des articles

4. Interpellation

- 4.1. de M. Sadik Köksal adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant le suivi de la résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine

5. Questions orales

- 5.1. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant le suivi du Plan intrafrancophone de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024
- 5.2. de Mme Leila Agic adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Famille, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la prévention et la sensibilisation par rapport aux infections sexuellement transmissibles (IST)
- 5.3. de Mme Latifa Aït-Baala adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la prévention contre la grippe saisonnière
- 5.4. de M. Martin Casier adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la cigarette électronique jetable
- 5.5. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la sensibilisation à la maladie de Parkinson
- 5.6. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'évaluation du décret Inclusion adopté le 17 janvier 2014
- 5.7. de Mme Anne-Charlotte d'Ursel adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant le sous-titrage en néerlandais et en anglais de BX1
- 5.8. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge du Transport scolaire, concernant les améliorations mises en œuvre suite à l'incident du transport scolaire à la rentrée 2022-2023
- 5.9. de M. Julien Uyttendaele adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le cadre légal d'eau pour préparation injectable
- 5.10. de M. Julien Uyttendaele adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, concernant le suivi en matière d'assuétudes lors d'une incarcération
- 5.11. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Alain Maron, ministre en charge des BAPA, concernant le transfert de la gestion des BAPA de la Commission communautaire française vers la Commission communautaire commune
- 5.12. de M. Ahmed Mouhssin adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge des Infrastructures sportives, concernant la mise en œuvre du handistreaming au sein de la politique du sport et des infrastructures sportives

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

7. Vote

des points dont la discussion est terminée, à l'issue des questions d'actualité.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21